DISCOURS DU TRÔNE

LU PAR

L'HONORABLE GEORGE F.G. STANLEY, O.C., D-ÈS-L, D. LITT.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DEUXIÈME SESSION DE LA CINQUANTIÈME LÉGISLATURE

DU NOUVEAU-BRUNSWICK

LE 27 MARS 1984

MONSIEUR L'ORATEUR ET HONORABLES
MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

J'ai l'honneur de vous accueillir à l'ouverture de la deuxième session de la cinquantième législature de la province du Nouveau-Brunswick en cette année de notre bicentenaire, mil neuf cent quatre-vingt-quatre.

C'est le temps de fêter. Les fêtes ont commencé le 1er janvier quand nous avons rallumé la flamme du Centenaire. Cette flamme, qui brille jour et nuit, nous rappelle la profonde fierté que, à titre de Néo-Brunswickois, nous ne cessons de ressentir à l'égard de notre pays, le Canada.

Des invités se joindront à nous pour célébrer notre anniversaire. Nous attendons tous avec amour et loyauté l'arrivée, en juillet, de Sa Majesté la reine du Canada et Son Altesse Royale, le prince Phillip. Je suis particulièrement heureux que, dans la matinée du dimanche 15 juillet, la reine deviendra le premier monarque à avoir jamais prié à la cathédrale Christ Church.

La visite, en septembre, de Sa Sainteté, le pape Jean-Paul II, revêtira une importance historique et spirituelle pour les Néo-Brunswickois de religion catholique romaine et marquera pour longtemps tous ceux d'entre nous qui recherchent la paix dans le monde et veulent lutter contre l'oppression et la pauvreté dans tous les pays.

La situation économique générale du Canada et du Nouveau-Brunswick demeure des plus insatisfaisantes. Le pays continue à être affligé de sérieux problèmes de chômage, qui deviennent de plus en plus complexes. Mon gouvernement est pleinement conscient des contraintes pénibles qu'une telle situation impose à un grand nombre de gens dans la province.

Les efforts importants qui sont faits pour développer les industries de la province et en attirer de nouvelles continueront à permettre de créer de nouveaux emplois pour notre population. Cependant, le faible taux d'investissements du secteur privé que l'on prévoit pour tout le pays limitera le nombre de nouvelles entreprises et le développement de celles en activité dans la province.

Le principal objectif de mon gouvernement demeure de bien gérer l'économie de façon à favoriser la stabilité et à rendre la situation moins difficile. En ces temps pénibles, il est important de créer le plus d'emplois possible, mais, sur le plan économique, il est également nécessaire de protéger les emplois actuels.

Par conséquent, mon gouvernement offrira des stimulants qui permettront d'attirer du capital de risque dans la province. De plus, il prendra d'autres mesures afin de stimuler l'important secteur de la petite entreprise.

Mon gouvernement a pris des mesures concrètes afin de réduire la croissance des dépenses gouvernementales et il est fier de la réaction des employés des services publics à ce sujet. L'acceptation d'un gel de salaire pour un an est un geste qui a beaucoup contribué à la lutte contre le problème causé par l'augmentation rapide des dépenses. Le fait d'avoir pu éviter les perturbations connues ailleurs lors de l'application de mesures semblables constitue une source de profonde satisfaction pour mon gouvernement. En réalité, tous les Néo-Brunswickois ont relevé les défis actuels comme ils ont toujours su le faire au cours des deux cents ans d'existence de la province.

Le nombre de femmes occupant des postes de responsabilité dans les services publics est insuffisant. Après mûre réflexion, mon gouvernement a décidé d'instaurer un programme d'action positive afin d'aider à combler une telle lacune. Mon gouvernement établira une direction générale des femmes afin d'élaborer et de rapidement mettre en oeuvre des politiques et des programmes qui amélioreront les chances d'emploi et la condition de la femme dans les services publics et dans l'ensemble de la société au Nouveau-Brunswick.

Le fait que les recettes n'augmentent pas aussi rapidement que les coûts constitue l'une des principales raisons pour lesquelles mon gouvernement s'intéresse vivement à la réforme et à l'amélioration de la gestion et de la mise en oeuvre des programmes publics au Nouveau-Brunswick. On a déjà consacré beaucoup de temps à l'évaluation interne de nombreux programmes du gouvernement. De plus, de nombreuses audiences publiques ont été tenues sur différentes questions économiques et sociales d'importance. Des changements importants à la direction centrale du gouvernement de la province ont été annoncés dans le cadre du programme de réforme. Au cours de la session, d'autres changements seront annoncés aux députés et à la population.

Le gouvernement continue à être grandement impressionné par la perspicacité et la sagacité des centaines de personnes qui ont pris de leur temps précieux pour offrir des conseils sur la gestion et les répercussions des programmes provinciaux actuels. Le gros de la réforme résultera des remarques et des observations des Néo-Brunswickois, non seulement du travail de conseillers professionnels.

Les considérations linguistiques sont un élément important du programme de réforme. Il s'agit d'assurer que chaque communauté linguistique ait les ressources et les installations nécessaires pour obtenir les programmes gouvernementaux et influer sur la gestion et la mise en oeuvre de ces derniers dans toute la province.

De nombreux programmes font eux-mêmes l'objet d'une évaluation. Le programme de subventions aux municipalités, même s'il a été modifié de temps à autre, n'a pas été révisé en profondeur auparavant. Les résultats de la révision de ce programme, ainsi que les recommandations qui en découlent, vous seront présentés. De plus, le ministère des Ressources historiques et culturelles proposera d'apporter au réseau des bibliothèques publiques des améliorations s'appuyant sur une réévaluation complète du système.

Le gouvernement tient fermement à fournir les programmes dans les deux langues officielles. C'est ainsi que, cette année, une formation professionnelle en artisanat, qui était offerte à Fredericton par l'École d'artisanat du Nouveau-Brunswick, dont la réputation est mondiale, sera donnée en français dans les régions francophones par les collèges communautaires. Mon gouvernement déposera une mesure établissant une convention de fiducie pour le quotidien de langue française qui sera publié prochainement à Moncton en remplacement de l'Évangéline dont la disparition, qui remonte à un certain nombre de mois, se fait lourdement sentir.

Au cours de la session, vous serez saisis d'autres mesures législatives ayant trait à diverses questions. Une modification sera proposée à la Loi sur les terres et forêts de la Couronne afin de réduire les redevances pour la coupe d'arbres dans les terres de la Couronne, si le titulaire de permis et la Couronne veulent ainsi tous deux procéder à un reboisement.

Une modification à la Loi sur l'Assemblée législative vous sera aussi proposée afin de permettre à l'Orateur et à l'Orateur suppléant d'occuper leurs fonctions après la dissolution de l'Assemblée législative tant que la Chambre n'aura pas élu un nouvel Orateur et un nouvel Orateur suppléant.

La réorganisation des organismes centraux du gouvernement exigera des mesures ayant trait à la Loi sur la Fonction publique et à la Loi sur l'administration financière.

Les modifications à la loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de la silicose, dont mon gouvernement vous saisira au cours de la session, accroîtront les paiements versés à ceux qui ont contracté la maladie avant 1948.

Enfin, les comptes publics pour la période se terminant le 31 mars 1983, ainsi que l'état des recettes et dépenses prévues pour l'année financière en cours et la prochaine année, vous seront présentés.

La fondation du Nouveau-Brunswick remonte à peine à deux cents ans. Nos réalisations sont nombreuses, mais il reste beaucoup à faire. Un éminent Néo-Brunswickois, sir George Foster, disait en 1909:

> Quelqu'un m'a demandé aujourd'hui pourquoi je n'allais pas plus vite. Il faut prendre son temps, avec certaines choses. Il faut du temps pour faire pousser un chêne. Tout ce qu'on peut faire, c'est planter un gland; c'est le vent et la pluie du Bon Dieu et les forces de la Nature qui font pousser le chêne. On ne peut pas non plus produire en série des nations et des empires: ils croissent et se développent, tout comme les choses de la nature.

C'est ainsi que le Nouveau-Brunswick, l'endroit spécial que nous respectons et que nous appelons notre province, a lui aussi connu une croissance et un développement. Il incombe à nous tous de ne pas ménager nos efforts afin de poursuivre les progrès réalisés depuis deux cents ans. Célébrons avec fierté la fondation érigée par les générations antérieures et consacrons-nous à un avenir meilleur et plus glorieux pour les générations qui, au cours des prochains cent ans, viendront à connaître et à apprécier le Nouveau-Brunswick.

Que la Divine Providence vous guide.

SPEECH FROM THE THRONE

DELIVERED BY

THE HONOURABLE GEORGE F.G. STANLEY, O.C., D-ES-L, D. LITT.

LIEUTENANT-GOVERNOR

OF THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

SECOND SESSION OF THE FIFTIETH LEGISLATIVE ASSEMBLY OF

NEW BRUNSWICK

MARCH 27, 1984

MR. SPEAKER AND HONOURABLE MEMBERS
OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY

I am honoured to open the Second Session of the Fiftieth Legislative Assembly of the Province of New Brunswick in this, our Bicentennial Year, nineteen hundred and eighty-four.

It is a time to celebrate. We began on January 1st by kindling the Centennial flame. This light, burning steadily day and night, reminds us of the abiding pride which all of us as New Brunswickers feel so very deeply for Canada our country.

Guests will be coming to our birthday party. All of us anticipate with love and loyalty welcoming Her Majesty, the Queen of Canada and His Royal Highness Prince Philip in July. Our Queen will celebrate with us our proud history. I am especially happy that the Queen will be the first monarch ever to worship in Christ Church Cathedral on Sunday, July 15, in the morning.

The visit of His Holiness, Pope John Paul II, in September will be an historical and spiritual event for those of Roman Catholic faith and of lasting significance for all of us who seek world peace and the lessening around the globe of oppression and poverty.

The general economic condition of Canada and New Brunswick remains most unsatisfactory. Serious and increasingly complex problems of unemployment continue to confront our nation. My Government is fully aware of the painful necessities which this often imposes on many people of this Province.

Intensive efforts to attract new industries and to expand existing industries will continue to provide new job opportunities to our people. However, the low level of private investment decisions which are expected throughout the country will limit the number of new and expanded enterprises in our Province.

The proper management of the economy to encourage stability and to mitigate hardship will continue to be the over-riding concern of my Government. While creating as many new jobs as possible in these difficult times, the protection of existing jobs remains an economic necessity.

Therefore, my Government will introduce incentives to attract venture capital to our Province and further measures to stimulate our valuable small business sector.

My Government has taken positive actions to curb the growth of government expenditures and is proud of the manner in which public servants have reacted to these initiatives. Acceptance of a one-year period with no wage and salary increase has been a major factor in efforts to deal with the problem caused by rapidly rising expenditures. That these results are being attained without the disruption which has accompanied similar efforts elsewhere is a matter of profound gratification to my Government. Indeed, all our people have responded to the challenges which confront us in a manner which is reminiscent of the way in which New Brunswickers have always responded throughout the two hundred years of our history as a province.

The number of women in the public service working at responsible levels is inadequate. After much deliberation, my Government has decided to start an affirmative action program to encourage progress in this area of equality. My Government will establish a Women's Directorate to develop and expedite policies and programs which will enhance the employment opportunities and status of women within the public service and throughout New Brunswick society.

Revenues which are not rising fast enough to cover increasing costs is one of the major reasons for my Government's keen interest in reforming and improving the administration and delivery of public programs in New Brunswick. Quite substantial work has been done internally assessing many provincial programs. Extensive public hearings have been held on a variety of social and economic matters of significance. Major changes towards reform of the central agencies of the Provincial Government have been announced. Over the course of this Session, additional announcements will be placed before the Legislature and the people.

Government continues to be highly impressed with the perception and soundness of the hundreds of people who have turned out to give their valuable time and to advise about the administration and the impact of current provincial programs. It is from these remarks and observations which the people of the Province have made and not just the work of professional advisers that the bulk of the reform will come.

An important element of the reform program is the linguistic one, that is, assuring that each linguistic community has sufficient resources and facilities to receive and influence government program delivery and administration throughout the Province.

Many of the programs themselves are being evaluated. The municipal grant program, which, although changed in the past from time to time, has not previously been given a thorough review. Such a review together with recommendations will be laid before you. The Department of Historical and Cultural Resources will also be proposing improvement to the public library system based on a thorough reassessment.

This Government is dedicated to providing programs in both official languages. Specifically this year, professional crafts training, which has been available in Fredericton at the internationally-known New Brunswick Craft School, will be offered in French in the Francophone areas through the community colleges. My Government will be introducing a measure to establish the trust agreement for the French-language daily newspaper which will soon be published in Moncton, filling the widely-felt void caused many months ago by the demise of L'Evangeline.

Other legislation about a variety of matters will be presented to you during this Session. An amendment to the Crown Lands and Forests Act will be proposed which lowers the royalty payment on trees on Crown land which both the leaseholder and the Crown wish removed to make way for re-forestation.

You will also be requested to consider amending the Legislative Assembly Act to allow the Speaker and the Deputy Speaker to hold office after dissolution of the Legislature until such time as new officers are elected by the Assembly.

The reorganization of the Central Agencies of government will require legislation affecting the Civil Service Act and the Financial Administration Act.

Amendments to the Silicosis Compensation Act which my Government will place before you this Session will provide higher payments to those who contracted the disease before 1948.

Finally, the Public Accounts for the period ending March 31, 1983, will be presented to you together with a statement of revenues and expenditures estimated for the current fiscal year and the coming year.

Two hundred years ago, we began in New Brunswick. That is not a long time. We have done much. There is much left to do. Sir George Foster, a most distinguished New Brunswicker, speaking in 1909 said:

> Someone asked me today "Why don't you hurry it up?" Such things cannot be hurried. You cannot hurry an oak tree. Plant the acorn: there your power ends. It is God's wind, God's rain and the natural forces that will develop the oak from the acorn. And you cannot, systematically machine-like turn out nations and empires. They grow, just as all things in nature grow.

And so this special place which we know and honour as our Province, New Brunswick has grown. We must all dedicate ourselves to doing what we can to advance the progress of the last two centuries. As we celebrate with pride the foundation laid by those who went before us, we must work for a greater and better future for the generations that shall come to know and to love New Brunswick in the century ahead.

I pray Divine Providence will guide you.

POOR

QUALITY

ORIGINAL